

„ des princes , est une absurdité & une impiété.
 „ Celui qui n'écoute pas l'Eglise , & à plus forte
 „ raison , qui s'élève contre elle dans tout ce
 „ qu'elle enseigne , sans exception , sans restric-
 „ tion , est comme un payen & un publicain.
 „ Brûlez l'évangile , & adoptez une autre reli-
 „ gion , ou croyez-y. Il faut donc laisser là tous
 „ les barbouillages que certains théologiens &
 „ jurisconsultes de France & d'Allemagne , pour
 „ flatter le despotisme des princes & des tribu-
 „ naux , ont écrit sur le mariage , par exemple ,
 „ considéré comme sacrement & dans ses rap-
 „ ports moraux. Il n'appartient qu'à l'Eglise de
 „ décider cette doctrine. Ce qu'elle a fixé au
 „ concile de Trente est au-dessus de toutes les
 „ atteintes des trônes , & lie souverainement les
 „ consciences. Il y a sacrement , où l'Eglise ca-
 „ tholique dit qu'il y a sacrement ; il y a bon-
 „ nes mœurs , où l'Eglise catholique dit qu'il
 „ y a bonnes mœurs. Toutes les puissances tem-
 „ porelles ensemble ne pourroient pas changer un
 „ iota à la vérité de ces principes „ „ Les
 „ évêques , dit-il ailleurs , sont les sujets des
 „ princes , au temporel , oui ; au spirituel , non.
 „ Ce sont les princes qui sont , sous ce rapport ,
 „ sujets de l'Eglise. On brouille tout , lorsqu'on
 „ ne fait pas ces distinctions. Mais il y a beau-
 „ coup d'objets dans l'enseignement , qui inté-
 „ ressent le temporel : assurément tout l'inté-
 „ resse dans la morale ; & la morale appartient à
 „ la Religion. La Religion ne pourra-t-elle donc
 „ prononcer rien que sous les bons princes ?
 „ Mettront-ils sous le sceptre les consciences
 „ avec tous les biens de l'empire , parce que
 „ tous ces objets se touchent , & qu'ils aiment
 „ à dominer sur tout ? Comment a-t-on pu fo-
 „ menter si long-tems , par une inconcevable
 „ lâcheté , un despotisme si stupide & une im-
 „ piété